

L'UEL ne peut cautionner un dialogue social factice

Après concertation avec ses membres, l'UEL a retenu de ne pas participer à la prochaine réunion du Comité Permanent du travail et de l'emploi (CPTÉ) du 25 avril 2023. En plus d'une convocation à trop brève échéance, les organisations patronales ne peuvent cautionner la tenue d'un CPTÉ d'une heure et demie directement suivi d'une conférence de presse convoquée pour une heure précise. Une telle organisation ne permet pas un échange approfondi avec les partenaires sociaux sur les conclusions de l'étude du LISER sur la réduction du temps de travail, alors que celles-ci seront immédiatement partagées avec le grand public.

L'UEL considère que ce CPTÉ n'a pas été préparé de manière adéquate et relève en particulier que:

- Le Ministre a invité en dernière minute - jeudi 20 avril 2023 - les partenaires sociaux à un CPTÉ le mardi 25 avril 2023 pour la présentation de cette étude du LISER organisée le même jour.
- Bien que l'invitation ait été envoyée relativement tard, l'UEL avait laissé la porte ouverte en demandant de lui fournir, d'une part, l'étude du LISER ou au moins un résumé avec conclusions et, d'autre part, les points principaux que le Ministre avait l'intention d'aborder pendant la conférence de presse subséquente.
- Le Ministère a répondu qu'il ne pouvait pas donner suite à la demande de l'UEL, puisque l'étude serait présentée par le LISER pendant le CPTÉ.
- Sans partage au préalable des résultats, l'UEL et plus généralement les partenaires sociaux sont donc mis devant le fait accompli.
- Le timing proposé d'organiser un CPTÉ à 13h, suivi dans la foulée d'une conférence de presse, ne laissait d'ailleurs aucune chance pour un vrai dialogue social.
- L'organisation de ce CPTÉ se résume ainsi à une simple formalité censée permettre au Ministre de cocher la case du dialogue social.

Quant à l'étude du LISER, il est assez étonnant voire révélateur que le Ministre du Travail ait présenté cette étude au groupe parlementaire du LSAP avant le Conseil du gouvernement. Il se pose la question du commanditaire : est-ce le Ministre du Travail pour le compte du Gouvernement ou plutôt le candidat LSAP aux futures élections ?

L'UEL considère qu'en la matière nous sommes en présence d'une étude politique qui a été mandatée et médiatisée dans un contexte électoral. Ceci ne correspond guère à l'enjeu et aux conséquences potentielles d'une réduction du temps de travail.

A propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur www.uel.lu

Contact presse : press@uel.lu



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

La gestion de ce dossier par le Ministre, sans échange avec les partenaires sociaux, ni en amont, ni en aval de la réalisation de cette étude, ne fait qu'enfoncer le clou d'un dialogue social en perte de vitesse ces dernières années ; dialogue réalisé – lorsqu'il y a lieu – pour la pure forme.

Finalement, l'UEL précise qu'elle reste à disposition pour participer à un CPTe sur ce même sujet dès lors qu'il sera convoqué dans un délai approprié et en bonne et due forme. Dans cette perspective, l'UEL ne manquera pas de communiquer, en temps utile et après analyse, sur l'étude du LISER en tant que telle.

A propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur www.uel.lu

Contact presse : press@uel.lu